

Schweizerische Vereinigung der Richterinnen und Richter - SVR

21.03.2017 - 16:00 Uhr

L'ASM salue les recommandations relatives à la prévention de la corruption

Bellinzona (ots) -

L'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire (ASM) salue le travail publié le 15 mars 2017 par le Groupe d'Etats contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO) portant, notamment, sur la prévention de la corruption des juges en Suisse. Elle se réjouit de ce que les recommandations du GRECO rejoignent en grande partie ses prises de position visant à améliorer et sauvegarder l'indépendance des juges suisses en repensant le recrutement et la réélection des juges, leur relation après l'élection avec le parti politique qui les a présentés et en développant davantage les règles déontologiques des juges. L'ASM, qui déploie depuis sa création son activité dans la promotion de l'indépendance des juges, entend activement concourir à la réalisation des recommandations formulées par le GRECO.

Pour en savoir plus:

Site du Groupe d'Etats contre la corruption:

<http://www.coe.int/fr/web/greco>

Site de l'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire:

<http://www.svr-asm.ch/fr/index.htm>

Contact:

Roy Garré, Bundesstrafrichter, Bundesstrafgericht, Viale Stefano

Franscini 7, 6501 Bellinzona

058 480 68 68, E-Mail: roy.garre@bstger.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060387/100800413> abgerufen werden.